



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Mayotte : participez à la cagnotte

Ce samedi 14 décembre, le cyclone Chido a frappé le département de Mayotte. Avec des rafales dépassant les 250 km/h, l'œil du cyclone a traversé le territoire. L'alerte violette, le niveau le plus élevé dans de telles situations, a été déclenchée.

Un premier bilan fait état de nombreuses victimes et de dégâts matériels à travers tout le territoire. Les logements et bâtiments ont été fortement endommagés, en particulier les habitations insalubres des bidonvilles qui n'ont pas résisté à l'assaut du cyclone. La CFDT Mayotte décrit une situation de chaos sans précédent sur l'île.

La station de « Mayotte La Première » ne fait pas exception. Les salariés font preuve d'un courage exemplaire pour continuer à effectuer leurs missions d'information de la population. Cette mission est particulièrement nécessaire et attendue de la population. La direction s'est engagée, en CSE-C à faire l'ensemble des travaux nécessaires dans la station de Mayotte. C'est une bonne nouvelle.

La CFDT exprime toute sa solidarité avec les Mahoraises et Mahorais, confrontés à cette catastrophe et pense en particulier aux familles et aux proches des victimes.

La CFDT appelle l'État et les collectivités locales à mettre en œuvre d'urgence tous les moyens nécessaires pour aider la population et assurer sa sécurité.

La CFDT salue toutes celles et ceux qui sont mobilisés pour secourir, protéger et soutenir les populations : les agents des services publics ainsi que les salariés du secteur privé, présents sur le terrain pour intervenir sur les réseaux (électricité, eau, communication).

Il faut remonter à plus de 90 ans pour retrouver un cyclone d'une telle intensité à Mayotte. Il est plus qu'urgent d'agir à la fois sur l'impact du réchauffement climatique et d'engager concrètement la transformation écologique afin de limiter de tels événements météorologiques extrêmes.

Toute la CFDT est aux côtés de Mayotte, et se mobilise pour venir en aide aux Mahoraises et Mahorais. La solidarité nationale doit être à la hauteur, inédite et exemplaire, pour venir en aide à Mayotte.

Vos dons permettront à la Fondation de France d'organiser des convois de matériel essentiel et, grâce à l'activation de ses réseaux, pour aider les victimes en fournissant des abris et du soutien psychologique.

Aussi, en lien permanent avec la CFDT Mayotte, et les pouvoirs publics, la CFDT se mobilise pour que les réponses des pouvoirs publics soient à la hauteur des besoins pour la population.

Participer à la cagnotte :

<https://dons.fondationdefrance.org/solidarite-mayotte-cfdt/~mon-don>

Pour les particuliers : une réduction de l'impôt de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. En cas de dépassement de ce plafond, la réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 années favorisant ainsi les dons importants. Plus d'infos → [lci](#)



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr